

370

E 2001, Archiv-Nr. 1519

*La Division des Affaires étrangères du Département politique
à la Légation de Suisse à Pétrograd*

Copie d'expédition

T n^o 84

Berne, 20 décembre 1917, 18 h

En réponse à votre télégramme n^o 92¹ nous vous informons que la Banque Nationale ne croit pas être en mesure d'avancer des fonds contre des certificats de dépôts à la Légation. Légation Suisse et autorités suisses ne devant assumer aucune responsabilité, nous vous recommandons extrême prudence en ce qui concerne l'acceptation de dépôts.

Nous référant à votre télégramme n^o 94² concernant Suisses voulant rentrer en Suisse, nous étudions la possibilité d'organiser un convoi.

Voir votre n^o 6³. *Est-ce que Trotski a fait une démarche quelconque* auprès de votre Légation au sujet de la reconnaissance du Gouvernement Russe actuel? Onou a été révoqué de Berne. *Est-ce que Lénine a l'intention d'envoyer un représentant en Suisse?*

1. *Non reproduit.* Cf. E 2001, Archiv-Nr. 890.

2. *Non reproduit.*

3. *Ce télégramme, envoyé le 17 décembre 1917, contient le passage suivant:* M. Trotski commissaire des Affaires Etrangères adresse une note aux Chefs des Missions étrangères concernant le fait que certaines de ces Missions se sont refusées à viser les papiers des courriers diplomatiques bolcheviks. Dans la pensée de Trotski la reconnaissance des Gouvernements serait une question de pure forme. Cf. E 2300 Petersburg, Archiv-Nr. 3.